



ORGANIC CHAUX ET CHANVRE

BÉTON VÉGÉTAL À BASE DE
CHAUX ET DE CHÈNEVOTTE



DESCRIPTION

ORGANIC LIANT CHAUX est une chaux élaborée pour satisfaire aux exigences de qualité des mortiers et bétons végétaux.

Associé à **ORGANIC CHÈNEVOTTE**, offre des performances optimales de confort, régulation hydrique et thermique, qualité de l'air intérieur et autres qualités acoustiques.

PERFORMANCES

Conductivité Thermique : 0,0808 W/(m.K)
valeur mesurée en laboratoire (FRD-CODEM)

Couples validés Construire en Chanvre
sous les numéros : Label n°001/001/001 et
label n°001/002/001

CONSOMMATION

2 sacs Organic Liant Chaux de 20 Kg
1 ballot Organic Chènevotte de 20 Kg
60 L d'eau = environ 200 L de mortier selon tassement,
soit environ 2 m² pour 10 cm d'épaisseur (1 L / 1 cm
épaisseur / 1 m²)

AVANTAGES

- + Taux de chaux élevé, essentiel à la performance globale du système
- + Hautes Qualités Environnementales
- + Conformité aux exigences des règles professionnelles
- + Excellente perméabilité à la vapeur d'eau

SUPPORTS

✓ Supports admissibles

S'applique sur la plupart des supports anciens : moellons, briques, pierres naturelles, terre, maçonneries anciennes enduites à la chaux et maçonneries hourdées au plâtre, maisons ossatures bois.

✗ Supports exclus

Ne pas appliquer en contact direct avec bois, métaux, surfaces enterrées ou soumises à remontées capillaires. Ne pas appliquer sur plâtre, chaux, bases plâtre ou tous supports imperméabilisés (pierre hydrofugée...). Ne pas recouvrir avant séchage complet et retaille. Ne convient pas pour les surfaces immergées.

PRÉPARATION DE SUPPORTS

De façon générale, les supports doivent être sains, propres, dépoussiérés. Les parties friables non adhérentes seront éliminées et réparées avec un mortier de même nature que le support.

Les supports peints seront décapés.

Sur les parties trop poussiéreuses et/ou poreuses, appliquer le régulateur de fond INO FOND.

Dans le cas d'un support douteux, réaliser un gobetis (1 volume de ORGANIC liant chaux + 2 volumes de sable 0/4).

► Préparation des ouvrages : se conformer aux exigences

des règles professionnelles d'exécution éditées par C en C. L'emploi d'une armature métallique galvanisée peut être nécessaire en fonction de la nature et de l'état du support. Dans le cas de supports hétérogènes, fixer un grillage galvanisé de maille carrée (19x19 fils de 1,05 mm) en recouvrement de 15 cm à chaque jonction. En présence d'éléments en bois, interposer un feutre bitumé ou un papier anglais avant la pose du grillage.

MISE EN ŒUVRE

Manuelle : incorporer successivement l'eau, le liant, obtenir une barbotine fluide et homogène, puis incorporer la moitié du granulat. Quand celui-ci est parfaitement assimilé à la barbotine, incorporer le reste de granulat. Ajuster l'eau si nécessaire.

Mécanique : se référer aux prescriptions des fabricants.

Recouvrement : compter une semaine de prise par tranche de 3 cm d'épaisseur, l'aspect uniforme en couleur de l'ouvrage est primordial.

Ce support ne doit pas rester nu et doit être recouvert par notre dégrossi et notre finition (nous consulter).



CONDITIONS D'APPLICATION

- Température d'utilisation : entre 5 °C et 30 °C.
- Ne pas appliquer par grand vent, sur support mouillé, immergé, non poreux, peint, gelé, en cours de gel ou si risque de gel dans les 24 heures.
- Ne pas appliquer sur des supports chauds ou en plein soleil.



CONDITIONNEMENT

Sac de 20 Kg palette de 49 sacs, chènevotte - ballotins de 20 Kg



CONSERVATION

18 mois à partir de la date de fabrication indiquée sur les sacs, à l'abri de l'humidité et dans son emballage d'origine non ouvert.



SÉCURITÉ

Produit Irritant.

Le port de lunettes et de gants de protection est fortement recommandé.

Pour tous renseignements, veuillez consulter la Fiche Données Sécurité.



GARANTIE

RC Fabricant